

.. Une population étrangère considérable vit à Le-  
 las; elle se recrute surtout dans l'Asie-Mineure,  
 la Syrie, la Phénicie, Alexandrie. Elle n'est point  
 d'ordinaire répartie en associations distinctes;  
 on ne peut guère citer que le korva des Hé-  
 racleistes de Tyr et celui mieux connu des So-  
 seploniastes de Bérute, qui fonda un établis-  
 sement important, à la fois sanctuaire et  
 bourse de commerce. "



ΑΚΑΔΗΜΙΑ

S. Roussel.  
 Des colonies  
 Athéniennes  
 Bull. des Sc.  
 Fr. d'Athènes  
 fasc. LXI. 1916  
 Bibliographie  
 et Or. des Sc. Gr.  
 1918 s. 124.

## Noivov.

À côté des archontes, il n'y a pas de conseil ...

En revanche les archontes forment, au moins à la fin du 11<sup>e</sup> siècle, ce que nos textes appellent le noivov des archontes. Mais que faut-il entendre par ce terme? Est-ce une assemblée qui délibère et rend des décrets? Est-ce seulement une "société" de magistrats, unis, non pour partager des profits, selon le sens juridique du mot *noivov* mais pour garantir la ville et l'État et par là se garantir eux-mêmes mutuellement des risques de déficit dans l'exercice de l'administration et des charges? Le noivov des archontes tenait sans doute de l'une et de l'autre. Le papyrus Rylands 86 nous confirme qu'il devait se subdiviser en autant d'autres noiva qu'il y avait d'ordres *Paipaza* des magistratures; car il nous fait connaître le noivov des cosmètes, tandis que celui des exégètes était déjà mentionné dans le n<sup>o</sup> 891 d'Oxyrhynchos (1)

(1) P. RyL. 86 (de 193). 1.3: Sur noivov sur noivovdur. P. 824, 1413: (de 270-5) 1.34 Pour noivov sur noivovdur

Pierre Jouquet.

Sur les métropoles égyptiennes à la fin du 11<sup>e</sup> siècle v. R. des Ét. Gr. 1917-1923.



## Κοινά.



ΑΘΗΝΑΙΩΝ

Αθήναι. Αιολία. Θέρμοσ. Αρ. Δι. Διορ 1915. 207.  
 γράφει Ἰσχυροῦ.

Bull. Épigr.  
 R. des Ét.  
 gr. 1916  
 n. 445

18 Sur une même plaque de marbre, douze  
 décrets de proximité du Κοινόν des Αιολίαιων  
 en l'honneur des personnages suivants :

un Ἰσχυροῦς τοποφύλαξ en 220/19 porte le nom  
 de Κυπρίων Ἀναξαγόρας, qui est précisément  
 celui d'un βασιλεύς dans l'inscr. relative au  
 traité. ..

α Κοινά Βοιωτῶν ..

αυτοῦ.



Aut. épag.  
 w B. des Et.  
 apr. 1916  
 o. 452

Ionie. — Comptes 75H 185-188: The  
 Ionian Confederacy. Etude sur le Μοίρα  
 Suivant et ses vicissitudes depuis la fonda-  
 tion (entre 900 et 700) jusqu'à l'époque romaine.  
 O. utilise en plusieurs parties les inscriptions  
 ons ..



ΑΚΑΔΗΜΙΑ

ΑΘΗΝΑΝ

A côté des archontes, il n'y a pas de conseil... Pierre Jouquet.

En revanche les archontes forment, au moins Sur les mé-  
à la fin du 11<sup>e</sup> siècle, ce que nos textes égypto-  
présentent le noivov des archontes. Mais que ptiennes  
font-ils entendre par ce terme? Est-ce une à la fin  
assemblée qui délibère et rend des décrets? du 11<sup>e</sup> siècle  
Est-ce seulement une "société" de magistrats, w R. des Ét.  
unis, non pour partager des profits, selon le Gr. 19175822.  
sens juridique du mot société, mais pour ga-  
rantis la ville et l'État et peut-être se garan-  
tir eux-mêmes mutuellement des risques de dé-  
ficit dans l'exercice de l'administration et des  
charges? Le noivov des archontes tenait sans doute  
de l'une et de l'autre (D). Le papyrus Rylands  
86 nous confirme qu'il devait se subdiviser en  
autant d'autres noiva qu'il y avait d'ordres  
paysans des magistratures; car il nous fait  
connaître le noivov des cosmètes, tandis que  
celui des égyptes était déjà mentionné dans le  
n<sup>o</sup> 891 d'Oxyrhynchos (1)

(1) P. Ry. 86 (de 195). 1.3:  $\rho\omega$  noivov  $\rho\omega$ v noivovdur. P.  
891, 413: (de 270-5) 1.34  $\rho\omega$ noivov  $\rho\omega$ v noivovdur



Une population étrangère considérable vit à De-  
los, elle se recrute surtout dans l'Asie-Mineure,  
la Syrie, la Phénicie, Alexandrie. Elle n'est point  
d'ordinaire répartie en associations distinctes.  
on ne peut guère citer que le nom des He-  
rakleistes de Tyr et celui mieux connu des Po-  
seidonistes de Bérytes, qui fonda un établis-  
sement important, à la fois sanctuaire et  
bourse de commerce. ..

D. Roussel.  
Des colonies  
Athénienne  
Bibl. des Et.  
Fr. d'Athènes  
Journ. LXI. 1916  
Bibliographie  
et R. des Et. Gr.  
1918 n. 124.



Sacrae Aetolie Thermas. *Ep. Dig. Diob. 1915. 207.*  
παγας Διγρον.

Bibl. Epigr.  
R. des Et.  
Gr. 1916  
n. 445

18 Sur une même plaque de marbre, douze  
décrets de proxénie ou du Koinon des Aétoliens  
en l'honneur des personnages suivants. ..

un *εγγραφοποις* en 220/19 porte le nom  
de *Αυδπιου Αυραξαιου*, qui est précisément  
celui d'un *λαγιδας* dans l'inscr. relative au  
traité. ..

« Koinon Boιωτων »

aut. 1917.



Acad. égypt. — Sonie. — Caspary 75H. 1915. 173-188. The  
 in A. des Et. — Jonian Confederacy. Etude sur le Moirou  
 égypt. 1916 — Suverat et ses vicissitudes depuis la fonda-  
 G. 1912 — tion (entre 700 et 700) jusqu'à l'époque romaine.  
 G. utilise en plusieurs parties les inscriptions



AKAΔHMIA

ΑΟΗΝΩΝ

.. Une population étrangère considérable vit à De-  
 las; elle se recrute surtout dans l'Asie-Mineure,  
 la Syrie, la Phénicie, Alexandrie. Elle n'est point  
 d'ordinaire répartie en associations distinctes:  
 on ne peut guère citer que le nom des Hé-  
 racleïtes de Tyr et celui mieux connu des Jo-  
 sephiens de Bérytes, qui fonda un établis-  
 sement important, à la fois sanctuaire et  
 bourse de commerce. "

D. Roussel.  
 Delos colonie  
 Athenienne  
 Bull. des Sc.  
 Fr. d'Athènes  
 fasc. CX. 1916  
 Bibliographie  
 de B. des Et. gr.  
 1918 n. 124.



AKAΔHMIA

A côté des archontes, il n'y a pas de conseil ...

En revanche les archontes forment, au moins à la fin du 11<sup>e</sup> siècle, ce que nos textes appellent le *κοινον* des archontes. Mais que faut-il entendre par ce terme? Est-ce une assemblée qui délibère et rend des décrets? Est-ce seulement une "société" de magistrats, unis, non pour partager des profits, selon le sens juridique du mot *société*, mais pour garantir la ville et l'État et peut-être se garantir eux-mêmes mutuellement des risques de déficit dans l'exercice de l'administration et des charges? Le *κοινον* des archontes tenait sans doute de l'une et de l'autre etc. Le papyrus Oxyrhynch 86 nous confirme qu'il devait se subdiviser en autant d'autres *κοινον* qu'il y avait d'ordres *ἰσχυρα* des magistratures; car il nous fait connaître le *κοινον* des cosmètes, tandis que celui des *ἐξεγέτες* était déjà mentionné dans le n. 851 d'Oxyrhynchos (1)

(1) P. Oxy. 86 (de 193). 1.3: *ἑν κοινον ἑν κοινον*. P. Oxy. 1413: (de 270-5) 1.34 *κοινον ἑν κοινον*

Pierre Jouquet.

Sur les métropoles égyptiennes à la fin du 11<sup>e</sup> siècle w. R. des Ét. Gr. 1917 532-3.

Les membres de ces uovvâ devaient être assez nombreux: chaque magistrature avait plusieurs titulaires dont le nombre variait sans doute avec les lieux, l'époque les circonstances. On voit en outre, maintenant, que d'anciens magistrats pouvaient en faire partie. C'est ainsi que dans le papyrus Rylands 86, le uovov des cosmètes, uovvdevoavtes. Il serait désirable, il est vrai de préciser le sens de ces acristes.

---

D. Oxy. 1162: 89 (de 294). uovvâ Kovovs Iov avo Iov Iov Iov: le contexte montre qu'il s'agit d'un uovov des exégètes. Le mot Iov Iov ne s'explique pas seulement à un ordre de magistrats.



Κοινά.



ΑΘΗΝΑΙΩΝ

λατρία. Αιτωλ. Θεσσαλ. Απρ. Δεσφ. 1915. 257.  
 γράφει Διόλου.

Βουλ. Έργ.  
 Α. Α. Ε. Ε.

18 Sur une même plaque de marbre, douze  
 décrets de proxénie due Κοινά des Αιτωλίων  
 en l'honneur des personnages suivants :

Gr. 1916  
 n. 445

un ἔργον τοποθεσίας en 220/19 porte le nom  
 de Διοφάνης Διοφάνου, qui est précisément  
 celui d'un Διοφάνης dans l'inscr. relative au  
 traité. ..

« Κοινά Διοφάνου »

αυτῶν.

Aut. égypt.  
 in *Re. des Et.*  
 égypt. 1916  
 t. 452

sonie. — Comptes 75H 1915.173-188. The  
 Ionian Confederacy. Etude sur le Σοίον  
 Σύνδρον et ses vicissitudes depuis la fonda-  
 tion (entre 900 et 800) jusqu'à l'époque romaine.  
 On utilise en plusieurs parties les inscriptions  
 onus ..



ΑΚΑΔΗΜΙΑ

ΑΘΗΝΑΝ